

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION (2017)

Du 18 Mars au 5 novembre 2017, la réception du camping sera ouverte tous les jours de 9h00 à

12h00 et de 14h00 à 19h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h30.

Réservation :

Toute réservation est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée.

Veillez nous préciser les noms, prénom, de toutes les personnes qui occuperont l'emplacement, le mobil-home ou le pavillon. Si la réservation est acceptée, elle le sera pour les personnes inscrites lors de la prise d'option qui ne pourront, en aucun cas, être remplacées par des tiers (sauf demande à l'avance et sous réserves d'acceptation). Les personnes mineures doivent obligatoirement être accompagnées (d'un) de leurs parents ou grands-parents. Le non-respect de ces clauses entraînera l'annulation du séjour et la perte de l'acompte versé lors de la réservation.

Les préférences formulées lors de réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité de l'établissement.

Tout campeur ou locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Entre 23H00 et 6H00 le camping sera fermé pour tout véhicule motorisé.

Pour des raisons de sécurité, durant la période du 11/08/17 au 16/08/17 tout vacancier recevra un bracelet permanent dès son arrivée au camping ; il devra être porté en permanence durant ces dates.

Notez que les barbecues à charbon de bois sont strictement interdits au sein du camping sur les emplacements, une aire spécifique est prévu pour ça .

Emplacement :

Les tarifs comprennent l'emplacement pour 6 personnes au maximum (bébés compris), une seule installation (tente, caravane avec auvent, camping-car) avec éventuellement une petite Tente supplémentaire, l'accès pour un seul véhicule, l'accès aux services communs, aux piscines et aux animations.

Au tarif de base s'ajoutent la Taxe de Séjour (0,61 euro p.p.p.n. à partir de 18 ans).

Le locataire accepte l'emplacement en l'état. Il dégage la responsabilité de l'établissement en cas de dégâts dus aux chutes de branches, feuilles, d'intempéries, de catastrophes naturelles, en cas de vol par effraction, bris de glaces. Sur l'emplacement il n'est pas autorisé de creuser des rigoles autour de la tente. A la fin du séjour, l'emplacement doit être libéré avant 12H00 et remis en l'état initial.

En cas de retard non signalé, l'emplacement sera gardé jusqu'à midi le lendemain de la date d'arrivée prévue. Passé cette heure, l'emplacement sera à la disposition du camping.

L'acompte et les frais de dossier resteront acquis au camping.

Hébergement locatif :

Les tarifs comprennent la location pour au maximum le nombre de personnes indiquées (bébés compris), son inventaire complet, l'accès pour un seul véhicule, l'accès aux services communs, aux piscines et aux animations.

L'installation d'une tente supplémentaire à côté de la location n'est pas autorisée (sous réserve d'une demande faite auprès de la réception qui se garde le droit de décision.)

Au tarif de base s'ajoutent la Taxe de Séjour (0,61euro p.p.p.n. à partir de 18 ans)

Tout au long de la saison, les départs des locations se font le samedi avant 11h et les arrivées le samedi à partir de 17H00

En cas d'arrivée retardée, la location s'annule automatiquement à midi le lendemain de la date d'arrivée prévue, sauf indication du client dans ce délai. Les acomptes effectués et les frais de dossier resteront acquis au camping.

Animaux :

En camping-caravaning, seuls les animaux affectueux sont admis à condition d'avoir été déclarés lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. Ils devront être tenus en laisse en permanence, ne jamais être laissés seuls et être sortis à l'extérieur du camping pour leurs besoins. Leur carnet de vaccination à jour doit être présenté à l'arrivée.

Par sécurité et précaution les chiens de première catégorie (attaque) et de deuxième catégorie (Garde et défense) ne sont pas acceptés au camping.

Toute infraction entraînera l'expulsion du propriétaire.

Paiement :

Votre demande de réservation ne pourra être prise en considération qu'après réception d'un acompte de 100 euros pour un emplacement ou 200 euros pour une location, dont 8 euros de frais de dossier non remboursables. Dès réception de cet acompte, nous vous enverrons une confirmation de votre réservation.

Le montant total du séjour sera calculé d'après les dates mentionnées sur le courrier de réservation. Aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée retardée ou un départ anticipé.

Le solde du séjour est à régler selon les conditions suivantes :

- camping-caravaning : Entre votre arrivé et votre départ.
- hébergement locatif : Entre votre arrivé et votre départ.

Annulation :

*** Par le client :**

Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez nous en aviser par écrit et téléphone au plus tard trois jours après l'événement entraînant l'annulation. Toute demande d'annulation doit être

Accompagnée de justificatifs précis et incontestables.

En cas d'annulation, il vous sera retenu les sommes suivantes sous réserves d'avoir souscrit à la garantie annulation :

- 20 euro de la garantie et les 8 euro de frais de dossier.

*** Par le camping :**

En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

Garantie annulation :

Une garantie annulation facultative de 20 euro par emplacement par location vous est proposée lors de votre prise d'option. Elle est payable intégralement et uniquement lors de la réservation et s'ajoute à celui de l'acompte.

Elle vous assure le remboursement du prix contractuel de location lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et la date d'arrivée au camping pour un événement non connu ou imprévisible lors de la réservation. Notez que les frais de dossier ne seront jamais remboursés ainsi que les 20 euro de la garantie.

Les événements couverts par ladite garantie annulation sont (liste exhaustive) :

- 1) Décès, accident corporel grave ou maladie grave de vous-même, des personnes accompagnantes, de votre conjoint, de vos ascendants, descendants, frères et sœurs.
- 2) Licenciement de vous-même ou des personnes indiquées sur le bulletin de réservation.
- 3) Déménagement suite à une mutation professionnelle.
- 4) Dommages atteignant votre résidence principale suite à incendie, dégâts des eaux, dégradations immobilières consécutives à vol, vandalisme, tempête, catastrophes naturelles.

La garantie annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des événements énumérés ci-dessus se produisaient pendant le séjour.

Il appartient aux campeurs de souscrire une assurance Responsabilité Civile pour leur caravane, tente et/ou matériel.